

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 22

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 avril 2022

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

**Sont présents :** M. PETRY – Mme BOUCHELIGA (sortie lors des votes des points 4 et 5) – M. KARST – Mme BOJOLY – Mme FILIPPELLI – M. CHAMS-DINE – Mme THIL (arrivée au cours du point 7) – M. KREVL – M. SCHMIDT – Mme HILLEBRAND – Mme FERRARA – M. DOME – Mme FARAONE – M. KIEFFER (arrivé au cours du point 1) – Mme JAKUBIAK – M. ZINS – M. ZERKOUNE (arrivé au cours du point 2) – Mme SCHLICKLING – M. PAVLIC – Mme BRAUSCH – M. FRIDERICH.

**Absents excusés :** M. TUMOLO (qui a donné procuration de vote à Mme BOJOLY) – Mme STAUB (qui a donné procuration de vote à Mme HILLEBRAND) – Mme STOLL (qui a donné procuration de vote à Mme BOUCHELIGA) – Mme THIL (qui a donné procuration de vote à M. SCHMIDT jusqu'au point 6 inclus) – Mme LAGRANGE (qui a donné procuration de vote à M. PETRY) – M. KIEFFER (qui a donné procuration de vote à M. KARST pour le point 0) – M. ADELER (qui a donné procuration de vote à M. MULLER) – Mme RASALA (qui a donné procuration de vote à Mme FILIPPELLI) – M. WILHELM (qui a donné procuration de vote à M. PAVLIC).

**Absent :** M. ZERKOUNE (jusqu'au point 1 inclus).

### Point n° 13 : Approbation du budget primitif 2022

- de la Ville
- de l'Exploitation Forestière
- du Lotissement « Les Charmilles »
- du Lotissement « Les Mimosas »

Monsieur KARST, rapporteur :

Le vote du Budget Primitif est chaque année la traduction financière des priorités pour la Municipalité, tant pour sa gestion quotidienne avec sa section de fonctionnement, que pour son action d'aménagement et d'équipement avec sa section d'investissement.

### BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

Le budget primitif a été établi au regard des capacités financières de la Ville, tant au niveau du fonctionnement que de l'investissement. Une priorité a été néanmoins donnée à l'investissement afin d'améliorer les infrastructures et les équipements de notre Ville.

### FONCTIONNEMENT

Concernant la section de fonctionnement, celle-ci s'équilibre en dépenses et en recettes à 5 806 080.00 €, soit une baisse de 6.04 % par rapport au budget primitif 2021.

Concernant les frais de personnel, ils s'élèvent à 2 826 230 €, soit une baisse de 0.66 % par rapport au budget primitif 2021.

Pour permettre à la Ville de faire face aux multiples hausses notamment énergétiques et maintenir un investissement important, un autofinancement de 350 000 € a été dégagé de la section de fonctionnement

### INVESTISSEMENT

Concernant la section d'investissement, elle s'équilibre à 6 993 606.76 €.

Le remboursement du capital des emprunts est estimé à 379 270 € et le montant des restes à réaliser 2021 est établi comme suit :

Dépenses d'investissement .....	1 964 017.56 €
Recettes d'investissement.....	1 577 713.75 €
<b>D'où un déficit des restes à réaliser de.....</b>	<b>386 303.81 €</b>

La totalité de l'excédent de fonctionnement de 1 117 739.70 € est affecté à l'investissement.

Les principales dépenses d'investissement sont :

<b>Etudes / Participations</b>	<b>Budget 2022</b>	<b>Reports 2021</b>
Etude nouvelle école élémentaire Chapelle	260 000.00 €	45 496.80 €
Etude rue du Chemin de Fer	70 000.00 €	14 826.30 €
Etudes Cœur de quartier Chapelle	50 000.00 €	21 929.47 €
Etudes Cœur de quartier Chênes	43 000.00 €	511 134.66 €
Etude Couvent des Récollets	26 000.00 €	
Participation ravalement des façades aux particuliers	15 000.00 €	
Désordres structurels Hôtel de Ville	4000.00 €	

<b>Travaux dans les bâtiments</b>	<b>Budget 2022</b>	<b>Reports 2021</b>
Achat usufruit de l'espace commercial Intermarché	350 000.00 €	
Achat d'un immeuble au Centre Commercial Chênes	183 000.00 €	20 443.99 €
Travaux Ad 'AP	128 400.00 €	59 408.48 €
Achat du 1 <sup>er</sup> étage du 19, rue de Metz	58 000.00 €	
Réhabilitation de la salle du conseil municipal	20 000.00 €	
Étanchéité de la toiture de l'école maternelle Chapelle	13 000.00 €	

<b>Travaux Voirie et Terrains</b>	<b>Budget 2022</b>	<b>Reports 2021</b>
Travaux rue des Chasseurs	1 195 000.00 €	61 946.82 €
Aménagement de la rue Bellevue	460 000.00 €	
Travaux ANRU Chapelle cœur de quartier	400 000.00 €	
Travaux îlot Monborn	156 800.00 €	
Vidéosurveillance voirie communale	111 000.00 €	
Mise en place d'un Hashtag	65 000.00 €	
Pose de coussins berlinois	22 700.00 €	
Pose d'un dragon sur la Vieille Porte	12 300.00 €	
Travaux Ad 'AP dans les cimetières	8 700.00 €	

<b>Achat d'équipements</b>	<b>Budget 2022</b>	<b>Reports 2021</b>
Logiciels JVS et réseau SDWAN	39 000.00 €	
Achat de TBI dans les écoles	25 240.00 €	
Décoration Vieux Hombourg	13 000.00 €	
Achat de défibrillateurs	10 600.00 €	

Pour financer ces investissements, diverses subventions seront sollicitées auprès de nos partenaires (Etat, A.N.R.U., Conseil Régional, Conseil Départemental, C.C.F.M...). Par ailleurs, plusieurs emprunts ont été inscrits pour l'achat de l'espace immobilier Intermarché (350 000.00 €), et pour les travaux de l'A.N.R.U. (1 221 000.00 €).

### **BUDGET DU SERVICE EXPLOITATION FORESTIERE**

La section d'investissement s'équilibre à 9 361.56 € et la section de fonctionnement à 75 997.62 €.

## BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES CHARMILLES

La section d'investissement s'équilibre à 206 150.00 € et la section de fonctionnement à 155 439.31 €.

## BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES MIMOSAS

La section d'investissement s'équilibre à 255 284.16 € et la section de fonctionnement à 265 484.16 €.

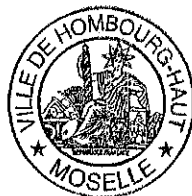
Compte tenu de ce qui précède, et après avis favorable des membres de la commission des finances, le conseil municipal :

- adopte à la majorité le budget principal de la Ville :
  - à l'unanimité la section de fonctionnement
  - à la majorité (M. FRIDERICH vote contre ; le groupe de Mme SCHLICKLING ainsi que M. ZERKOUNE s'abstiennent) la section d'investissement ;
- adopte à l'unanimité les budgets du service de l'exploitation forestière (le groupe de Mme SCHLICKLING ainsi que M. FRIDERICH s'abstiennent) et des deux budgets annexes des lotissements « Les Charmilles » et « Les Mimosas ».

Extrait certifié conforme,  
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 19 avril 2022

Le Maire,  
Laurent MULLER



1.7.1m